

## 24 - Voirie Déplacements - Programme de travaux 2015 - Demandes de subventions

**M. FOUSSERET, Maire, Rapporteur :** Le total des crédits investissement alloués à la Direction Voirie Déplacements - Eclairage Public pour l'année 2015 a été basé sur 3 538 806 € soit 3 438 806 € de tranches annuelles et 100 000 € au titre des opérations individualisées dans le plan pluriannuel d'investissement.

### Titre 1 : Programme de travaux 2015 - Voirie

Le budget primitif 2015 s'élève à 2 990 000 €. Le programme de travaux pour l'année 2015 dans le domaine de la voirie a été établi sur la base d'une enveloppe financière de 2 890 000 € de tranches annuelles et de 100 000 € d'opérations individualisées inscrites au plan pluriannuel d'investissement.

#### I - Tranches annuelles

Pour 2015, les tranches annuelles de voirie donneront la priorité :

- aux réfections des chaussées et trottoirs,
- aux aménagements en faveur de l'accessibilité sur l'espace public (loi handicap du 11 février 2005),
- aux aménagements en faveur des modes doux, cycles et piétons.

#### 1.1- Aménagements et réfections de voirie : 1 230 000 € (21.822.2152.00508.35000 et 21.822.2152.0090035.35000)

##### Programme proposé :

- Revêtements de chaussées (enrobés, enduits superficiels, etc.) : 920 000 €
- Aménagements de trottoirs : 230 000 €
- Travaux d'alignement, élargissements suite évolution urbanisation : 50 000 €
- Programme local de sécurité (pose de glissières de sécurité en bois, grillage sur boulevard Ouest : 30 000 €

#### 1.2. Travaux de sécurité sur les ouvrages d'art : 180 000 € (21.822.2152.009016.35000)

- Passerelle Rhodia : inspection annuelle de suivi fissuration : 5 000 €
- Travaux garde-corps accidentés : 5 000 €
- Pont de Chaudanne : 65 000 €
  - . Nettoyage général
  - . Reprise fissure et éclats en intrados
  - . Remplacement des joints de chaussée et trottoirs non étanches
  - . Reprise d'enduit
  - . Revêtement
  - . Garde-corps à reprendre ou remplacer
  - . Clouage des escaliers + réfection
  - . Divers entretiens spécialisés
- Pont de Mazagran : 80 000 €
  - . Etanchéité
  - . Revêtement
  - . Joints trottoirs et chaussées
  - . Réparation tassement culée

- . Reprise/remplacement/réaménagement passerelle de visite
- . Reprise localisée de garde-corps
- . En option : résine FMAS sur trottoir
- . Divers entretiens spécialisés

- OA 17 sur rocade (avenue des Montboucons) : 25 000 €

- . Joints trottoirs et chaussées
- . Revêtement

### **1.3. Carrefours à feux, plan jalonnement, travaux circulation : 260 000 €**

(21.821.2152.00508.0098001.0087014.35000)

- Mise aux normes des carrefours à feux (accessibilité) : 70 000 €

- Mise aux normes et accessibilité - poursuite du programme (acquisition et installation de matériels de visualisation (modules sonores)

- Modification des aménagements urbains (îlots, bordures, signalisation horizontale, verticale et lumineuse)

#### 1. Secteur Butte Grette

Carrefour Dole/Pergaud/Polygone

Carrefour Pergaud/Polygone

#### 2. Secteur Montrapon

Carrefour Montrapon/Fanart/Clos Munier

Place de Montrapon

Churchill/Montrapon/Montboucons

#### 3. Secteur Saint-Claude - Torcols

Carrefour Chaillot/Vesoul

Carrefour Vesoul/Grands Bas

- Travaux de circulation : 100 000 €

- Sciage boucles détection de feux tricolores : 25 000 €

- Travaux signalisation horizontale sur enrobés neufs : 10 000 €

- Travaux installation panneaux A13 sur les carrefours Tramway : 5 000 €

- Travaux installation contrôleurs de feux tricolores nouvelle génération : 5 000 €

- Comptages routiers : 20 000 €

- Implantation caméras/ bornes escamotables Battant, Courbet : 35 000 €

- Plan de jalonnement : 90 000 €

- Demandes diverses de jalonnement : 20 000 €

- Mise à jour du jalonnement suite révision du schéma directeur de signalisation directionnelle : 70 000 €

### **1.4. Stationnement**

- (21.822.2135.0086020 ou 004831.35000) : 300 000 € HT

- Parking Mairie

\* Renouvellement matériel péager : 132 500 € HT

\* Travaux de mise en peinture niveau - 3 (mur et sol) : 70 000 € HT

- Parking Cassin

- \* Renouvellement des batteries d'alimentation BAES : 7 000 € HT
- Parking Marché Beaux-Arts
- \* Acquisition d'une trieuse compteuse : 5 500 € HT
- \* Installation nouvelles caméras numériques : 50 000 € HT
- Etude mode de gestion future exploitation et gestion SPSV des parkings et de la fourrière municipale à véhicules : 35 000 € HT
- (21.821.21578.508.35000) : 358 000 € TTC
- Reconditionnement de 125 horodateurs avec intégration de nouveaux services (type Smart City, dépenalisation du stationnement, etc.).

**1.5. Travaux de mise en accessibilité\*\*\* de la voirie à destination des personnes à mobilité réduite - 21.521.2135.00520.30000**  
**\*\*\* crédit détenu par la DGST**

Afin de poursuivre la mise en œuvre du plan, il est proposé le programme suivant :

- Rue de Dole (entre rues Dornier et Ribot)	19 500 €
- Rue Léonce Pingaud	4 500 €
- Rue de Vesoul (entre Bld et Trey)	6 500 €
- Rue Charles Krug	18 000 €
- Rue Alexis Chopard	25 000 €
- Rue Marie-Louise	22 000 €
- Av de l'Helvétie (carrefour avec Denfert Rochereau)	25 000 €
- Av de l'Helvétie (Rochereau à Carnot)	18 000 €
- Rue du Balcon	20 000 €
- Parvis Esplanade des Droits de l'Homme (escaliers)	8 000 €
- Rue Charles Nodier (carrefour avec Gare d'Eau)	15 000 €
- Rue des Roses (entre rue des Tulipes et place des Tilleuls)	4 500 €

**1.6. Travaux tunnel routier sous la Citadelle : pour mémoire**

- Réalisation d'un DPS : 60 000 €
- Travaux de protection au feu des structures : 100 à 150 000 €
  - tranche 1 : dalle A et piédroits sous local technique, N3
  - tranche 2 : dalle type B, protection N1
  - tranche 3 : plafond local technique et intrados ouvrage SNCF, N1 et N1 démontable
  - tranche conditionnelle : piédroits sous dalle B, protection N1, suivant résultats essais
- Réfection de l'éclairage : 1<sup>ère</sup> tranche : 60 000 €
- Réparation bassin de décantation et automatisation : 10 000 €

**1.7 - Plan de déplacements urbains : 300 000 € (21.822.2152.00570.35000)**

Zones de circulation apaisée - 80 000 €

- Développement de nouvelles zones de circulation apaisée (Zones 30, Zones de Rencontre),
- Renforcement de la perception des zones de circulation apaisée existantes, aménagements ponctuels (abords d'écoles et points particuliers) et traitement des entrées.

Mesures en faveur des piétons - 80 000 €

- Création de trottoirs et aménagements de points particuliers (alignements) (Chemin des Bicquey)
- Jalonnement piéton avec indication du temps de parcours (incitation à la pratique de la marche à pied).

Chemins piétons et cycles - 50 000 €

- Chemins créés en parallèle de la chaussée principale et liaisons accessibles aux piétons et aux cycles (Chemin des Montarmots).

Mesures en faveur des cycles - 42 000 €

- Aménagements cyclables,
- Stationnement des cycles (arceaux),
- Jalonnement d'itinéraires cyclables.

Mesures en faveur du transport public - 40 000 €

- Aménagements visant à améliorer la sécurité, le confort et la vitesse commerciale des bus
- Installation de bornettes Vélocité : 8 000 €

**1.8 - Entretien des berges du Doubs : 200 000 € (21.822.2152.00530.35000)**

- Travaux confortement des berges : 95 000 €
- Réalisation d'une autre zone de travaux (nouveau marché à lancer) : a priori, zone 1 rive gauche du canal, dans le prolongement de la zone concernée par la tranche conditionnelle du marché freyssinet : 95 000 €
- Entretien végétation sur perrés pourtour boucle: 10 000 €

## II - Opérations individualisées

**1.1 - Falaises : 100 000 € (23.824.2315.004816.35000)**

- Entretien spécialisé et dévégétalisation sur ouvrages existants (poursuite du programme) : 10 000 €
- Assistance CETE Labo des Roches pour contrôle extérieur et suivi : 30 000 €
- Travaux réparation mur éboulé 4 chemin de la Grande Creuse : 15 000 €
- Travaux de sécurisation des pierriers de Mazagran (suite étude CETE de 2007) : 40 000 €
- Travaux éboulements à conforter : 5 000 €

**1.2 - Digue des Prés de Vaux : pour mémoire**

Travaux de sécurité imposés par l'Etat dans le cadre de la réglementation «digue»

- Renforcement tronçon amont + dessouchage : 10 à 20 000 €
- Campagne d'entretien spécialisé sur végétation : 5 à 10 000 €

**Titre 2 : Programme de travaux 2015 - Eclairage public**

Le programme des travaux 2015 s'élève à 648 806 € au titre des travaux de la sécurité, l'extension, la rénovation des réseaux d'éclairage public

**Travaux de sécurité, extension, rénovation et enfouissement : 648 806 €**  
(21.814.2152.0089040.35000)

Le programme de travaux 2015 est prévu comme suit :

- Travaux de rénovation des installations vétustes et extension : 280 000 €  
Centre-Ville 1<sup>ère</sup> tranche, Parc Salomon, rues des Chaprais, de Belfort (1<sup>ère</sup> tranche), Servet, Chopard, Repos, Beauregard, Denfert Rochereau, Brochet, Goya, du Balcon, Place Saint-Jacques, Chemin de Claire Combe, Allées du Casino, du Fort Benoît, Carrefour Haag/Montrapon, Passages Klein, Matisse/Polyclinique, Baudelaire, Parking Cité des Arts

- Suppression des dernières lanternes équipées de fluo-ballons : 75 000 €  
Chemins du Vernois, de Pirey, des Gravier Blancs, des Essarts l'Amour, du Préventorium, rues Mermoz, Arrachart, Saulniers, Roger Martin du Gard, Marulaz, Villas, Villas Bisontines, Baudelaire, Verlaine, Jacob, Avenue de Chardonnet, Place de Coubertin, Cités de la Bouloie, Montboucons, Observatoire, Impasse Mouillère.

- Travaux dissociation des réseaux et suppression d'armoires : 120 000 €

Rue des Saulniers, Chemins des Gravier Blancs

- Vérifications électriques mécaniques des nouvelles installations : 25 000 €

- Rénovation des armoires de commande et de protection ainsi que des raccordements de fibre optique au serveur central : 148 806 €

Selon les priorités à définir au cours de cet exercice, il pourrait être envisagé la réalisation de travaux en matière d'économie d'énergie en matière d'éclairage public consistant :

- au remplacement de 1 000 lanternes équipées de lampes sodium haute pression 1<sup>ère</sup> génération

- à la mise en place de 50 régulateurs.

**Titre 3 : Programme de travaux 2015 - Direction Grands Travaux**

- Rue Francis Wey : aménagement de voirie (desserte parcelles SAIEMB et APF) : 120 000 € - 23.824.2315.004813.30300

- Secteur «rue de l'Escale et Chemin des Montboucons» - Aménagement de voirie en accompagnement de la zone 1AU : 150 000 € - 23.824.2315.004813.30300.

**Propositions**

Le Conseil Municipal est invité à :

- adopter le programme de travaux présenté pour lequel les crédits nécessaires sont prévus au BP 2015,

- autoriser M. le Maire à solliciter les subventions auprès de l'Etat, du Département du Doubs, de la Région de Franche-Comté, de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon, de l'Union Européenne et du SYDED pour les opérations éligibles au programme de travaux 2015, la Ville s'engageant à prendre en charge les financements non acquis,

- autoriser M. le Maire ou l'Adjointe Déléguée à signer les marchés à intervenir après mise en concurrence.

**«M. LE MAIRE** : Y a-t-il des oppositions ? Des abstentions ? C'est adopté».

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 5, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'adopter les propositions du Rapporteur.

*Récépissé préfectoral du 8 avril 2015.*